

BILLS DU GOUVERNEMENT—AYANT PASSE—*Con.*LOI DE L'EXTENSION DES FRONTIÈRES DU MANITOBA—*Con.*

Hon. Rogers—Satisfait arrangement, équité et justice—4471; sir W. Laurier voulait traiter question au point de vue politique—4472; retards dans règlement pré-médités—4473; la question des terres marécageuses—4474; violation arrangement 1885—4474; les terres du chemin de fer baie d'Hudson—4476; enlèvement Keewatin—4477; conférence 1906—4478; rapport du "Globe"—4481; enfin gouvernement soucieux de rendre justice—4484; question des ressources naturelles difficile à régler—4484; opinion Walter Scott—4484; raisonnement Laurier pas le même que pour nouvelles provinces—4487; fin position humiliante du Manitoba—4488.

Amendement Laurier mis aux voix—4489.

Rejeté par 65-103—4490.

Reprise 2e lecture—4492.

M. Carvell—Signale abstention Mondou—4492; veut que soit consignée—4492.

M. l'Orateur—Pas constatée à temps—4492.

M. Lamarche—Adverse à 2e lecture—4493; pas mêmes raisons que sir W. Laurier—4493; bill incomplet—4493; obligation morale—4494; soulèvement contre sir W. Laurier en 1905, défaite en 1911—4494; la question des écoles actuelle—4494; la loi des écoles séparées et de Keewatin—4496; la lisière additionnelle et le Pas, indubitablement sous règne loi des écoles séparées 1875—4497; district de Keewatin sous contrôle même loi—4499; les pouvoirs du commissaire et du gouvernement fédéral—4500; celui-ci peut permettre à commissaire de rendre ordonnance établissant écoles reconnues par la loi—4501; refus ou négligence—4501; absence écoles dans Keewatin peut pas être invoqué—4501; dans Manitoba question des écoles pas réglée—4502; Manitoba demande aujourd'hui concession—4502; n'accordons pas sans règlement total—4502.

Hon. F. Monk—Résolution actuelle est la clef de toute la Confédération—4502; addition à Québec—4503; Manitoba sort d'insignifiance—4503; discussion arrangement financier ressemble à vente propriété foncière—4504; semble question de comptabilité au lieu discussion fédérative—4504; reproches au gouvernement au point de vue scolaire sont injustes—4505; question écoles Manitoba définitivement réglée en 1897—4506; opinion énoncée en mainte circonstance—4506; Laurier et la conciliation—4506; accord approuvé en 1897—4506; ratifié dans Québec en 1900—4506; plus permis au gouvernement fédéral ni Parlement d'intervenir—4506; jamais loi de 1875 applicable au Keewatin—4508; jusqu'en 1876 aucune loi dans Territoires n'a permis aux catholiques d'acquiescer droits quelconques—4508; en 1905, Keewatin pas ajouté aux Territoires—4509; mis à part pour province adjacente—4509; aucun droit acquis pour écoles—4512; restriction jamais mise à effet—4512; absurde de deman-

BILLS DU GOUVERNEMENT—AYANT PASSE—*Con.*LOI DE L'EXTENSION DES FRONTIÈRES DU MANITOBA—*Con.*

Hon. F. Monk—*Con.*

der autorisation de commission tandis qu'on négociait avec Manitoba—4514; compléter organisation comme si territoire devait rester en dehors de province au moment où on l'y annexait—4514; différence avec cas de 1905—4515; impossible de dire: "Vous n'aurez pas ce territoire à moins de consentir à la dualité scolaire"—4515; comptez sur la générosité du Manitoba—4515; pas de droits constitutionnels à sauvegarder—4516; adverse au système américain des écoles publiques—4516; le Manitoba sera l'autorité compétente—4518; différence de cas avec celui de la compagnie de la baie d'Hudson—4519; danger des prétentions exagérées—4519; largeur d'idées des habitants de l'Ouest—4520.

W. F. Maclean—On demande d'exercer contrainte envers Manitoba—4521; province souveraine—4521; adverse à toute contrainte—4521; approuve résolution parce qu'elle ne contient aucune contrainte—4521.

Hon. L. P. Pelletier—Aucune objection sérieuse soulevée contre arrangement financier—4523; Manitoba maltraité parce que province conservatrice—4524; réticence libérale—4524; Laurier et les ligues *Torres Vedras*—4526; accusation de trahison contre gouvernement conservateur—4525; les étapes de la question des écoles—4526; affaire Barrett—4526; affaire Brophy—4528; le décret rémédiateur—4529; la dissolution de 1896—4529; la campagne libérale, Laurier à la salle Jacques-Cartier et au Massey-Hall—4531; les libéraux soutenus par le peuple—4532; le règlement de la question des écoles 1897—4533; paroles de sir Charles Tupper—4533; le sort de la minorité est plus sûr entre les mains de M. Roblin que de sir Wilfrid Laurier—4535; impossible de demander aux conservateurs de courir encore une fois les risques de 1896—4535; les demandes de démission—4536; l'exploitation du nom de Bourassa—4536; travail pour l'harmonie—4537; préfère obtenir justice pour tout le Manitoba plutôt que pour le Keewatin—4540; confiance en M. Roblin—4540; preuve de la non existence de droits acquis au Keewatin—4542; mais même s'il en existe actuellement la loi actuelle ne les fait pas disparaître—4545; autorités—4546; rapport Fred. White—4546; création d'écoles séparées impossible—4546; minorité mieux protégée si pas de clause impulsive introduite dans bill—4548; la minorité a toujours eu confiance dans chefs conservateurs—4550; les différences de religion inévitables—4550; harmonie et concorde—4551; union des drapeaux—4552.

M. Mondou—N'a pas voté sur amendement Laurier parce que voulait voir derrière lignes de *Torres Vedras*—4552; convaincu duplicité Laurier—4553; persuadé pas de droits acquis au Keewatin—4554.